



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Angoulême, le 6 mars 2017

Alerte météorologique vigilance orange vents violents

Le département de la Charente est placé en vigilance Orange vents violents à compter de ce lundi 6 mars à 11 heures .

Dans la matinée de ce lundi 6 mars, le vent d'ouest se renforce notablement à l'arrière de la perturbation pour souffler en **très fortes rafales pouvant atteindre localement les 110 km/h**.

Ces vents peuvent endommager les toitures et cheminées et provoquer la chute de branches d'arbre. Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution.

Compte-tenu de ces prévisions, M. Pierre N'Gahane, préfet de la Charente, engage chacun à être vigilant et à respecter les consignes de sécurité.

Rappel aux usagers concernant les vents violents :

- limitez vos déplacements. Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent ;
- ne vous promenez pas en forêt et sur le littoral ;
- en ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers ;
- n'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol ;
- rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés ;
- installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.

Pour toutes informations : www.meteofrance.com